



Numéro de la consultation : 2026AC000010

Numéro du Contrat : Le numéro de contrat sera ajouté de manière définitive à la mise au point contractuelle

Service :
04 - Service Bâtiment

Montant maximal global : 1 500 000 € T.T.C

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Lot 1 - Assistance technique à maîtrise d'ouvrage de projets d'adaptation aux vagues de chaleur actuelles et futures de bâtiments tertiaires existants et sélectionnées en région AURA et PACA dans le cadre du programme CEE ADAPT BATI CONFORT

Acheteur

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, établissement public de l'Etat à caractère industriel et commercial, régi par les articles L131-3 à L131-7 et R131-1 à R131-26 du code de l'environnement ayant son siège social :

20 Avenue du Grésillé – BP 90406 – 49004 ANGERS Cédex 01 inscrite au registre du commerce d'ANGERS sous le n° 385 290 309

représentée par Madame Patricia BLANC

agissant en qualité de Directrice générale déléguée

désignée ci-après par « **l'ADEME** »

d'une part

Et :

La société, forme juridique :

Siège social :

N° SIRET :

représentée par :

agissant en qualité de :

désignée ci-après par « **le titulaire** »

d'autre part.

Ci-après désignées individuellement par la « Partie » ou collectivement par les « Parties ».

Vu l'avis de la Commission des Achats de l'ADEME lors de sa séance du <à compléter par l'ADEME>

Sommaire

1.Contractant	4
2.Objet de l'accord-cadre	5
2.1Fractionnement à bons de commande	5
3.Durée de l'accord-cadre – Délais d'exécution.....	5
3.1Reconduction	5
4.Dispositions financières	5
4.1Montant de la rémunération.....	5
4.2Modalités de versement de la rémunération	6
5.Responsables respectifs et coordonnées	6
6.Annexes de l'acte d'engagement	6

1. Contractant

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières et des documents qui sont mentionnés au présent acte d'engagement,

- Je M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations définies ci-après, aux conditions qui constituent mon offre.
- J'AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit de l'accord-cadre, que je suis titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours.
- Je CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit de l'accord-cadre, que les sous-traitants proposés sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l'attribution de l'accord-cadre a lieu dans un délai de 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

☐ Le signataire :

☐ s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;

☐ engage la société sur la base de son offre à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;

☐ Le mandataire (1) :

☐ du groupement solidaire

☐ solidaire du groupement conjoint

s'engage pour l'ensemble des prestataires groupés désignés dans l'annexe ci-jointe (2) à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;

(1) Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement.

(2) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint.

(3) Dans le cas d'un groupement, indiquer les coordonnées du mandataire.

Nom commercial et dénomination sociale du candidat (3) :

.....

Adresse de l'établissement :

.....

.....

.....

Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :

.....

.....

.....

Adresse électronique :

Téléphone :

Télécopie :

SIRET :

APE :

Numéro de TVA intracommunautaire :

Références bancaires :

IBAN :

BIC :

2. Objet de l'accord-cadre

Le présent accord-cadre a pour objet : Assistance technique à maîtrise d'ouvrage de projets d'adaptation aux vagues de chaleur actuelles et futures de bâtiments tertiaires existants et sélectionnées dans 4 régions du sud de la France.

- **Lot n°01 : Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence Alpes Côtes d'Azur**

2.1 Fractionnement à bons de commande

Les prestations des différents lots font l'objet d'un fractionnement en bons de commande au sens des articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.

La commande sera notifiée par le représentant de la personne publique par l'émission de bons de commande au fur et à mesure des besoins.

L'accord-cadre est un accord-cadre à bons de commande avec un maximum fixé en valeur.

L'accord-cadre sera attribué à plusieurs opérateurs économiques dans la limite fixée au Règlement de la consultation.

3. Durée de l'accord-cadre – Délais d'exécution

Le présent accord-cadre est conclu pour une durée de 48 mois à compter de sa notification définie à l'article « Validité » du Cahier des Clauses Administratives Particulières.

Les bons de commande en cours au terme de l'accord-cadre demeureront en vigueur jusqu'au complet achèvement et règlement des prestations correspondantes.

3.1 Reconduction

L'accord-cadre ne sera pas reconduit.

4. Dispositions financières

4.1 Montant de la rémunération

Le titulaire percevra à titre de rémunération des prestations les prix unitaires appliqués aux quantités effectivement commandées, exécutées et livrées à l'ADEME.

Le présent marché ne comprend aucun montant minimum. L'ADEME n'est pas tenue de commander les prestations objets du présent marché. Notamment, en cas de résiliation du marché pour un motif d'intérêt général, le titulaire ne peut prétendre à aucun droit à obtenir une indemnisation du bénéfice qu'il manquerait, faute d'un engagement de commande ferme.

Le montant total de rémunération que le titulaire peut percevoir en application du présent marché ne peut pas dépasser le montant maximum de 1 500 000 euros TTC, calculé par

application des prix unitaires fixés en annexe du présent Acte d'Engagement.

Ces prix unitaires comprennent en particulier tous les frais liés directement ou indirectement à l'exécution des prestations, objet du présent marché.

4.2 Modalités de versement de la rémunération

La rémunération du Titulaire sera versée par l'ADEME dans les conditions suivantes :
Pour chaque bon de commande, le montant de la rémunération sera versé au Titulaire par l'ADEME après approbation par l'ADEME des livrables pour les prestations concernées, conformément aux dispositions prévues par le CCTP et sur présentation d'une facture du montant du terme considéré.

Le nombre et le montant des versements, ainsi que les périodes de versement, seront précisés sur chaque bon de commande.

5. Responsables respectifs et coordonnées

a) pour l'ADEME

Monsieur Hakim HAMADOU sera chargé de suivre l'exécution du présent marché.

b) pour le titulaire

Monsieur / Madame.....sera chargé(e) de l'exécution du présent marché.

6. Annexes de l'acte d'engagement

Les annexes du présent acte d'engagement sont :

- l'annexe financière ;
- la désignation des co-traitants et la répartition des prestations.

Pour le Titulaire,
(Nom, Prénom et qualité)

Pour l'ADEME
et par délégation,

Annexe à l'acte d'engagement

ANNEXE FINANCIERE

Annexe à l'acte d'engagement

DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Co-traitant n°1	Co-traitant n°2	Co-traitant n°3	Co-traitant n°4
La société, forme juridique :				
Siège social :				
N° SIRET :				
Représentée par :				
Agissant en qualité de :				
Adresse de l'établissement (si différent du siège social) :				

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT (€)	Taux T.V.A.	Montant TTC (€)
Dénomination sociale :				
Dénomination sociale :				
Dénomination sociale :				
Dénomination sociale :				
	Totaux :			